Wambrechies INFO

Bonne année 2009

JANVIER 2009 - n° 28

VILLE de WAMBRECHIES
SITE VERT DE COMMUNICATIONS, D'ACTIVITÉS & DE LOISIRS

Edito

Chères Wambrecitaines,
Chers Wambrecitains,

L'année 2008 a été riche en événements, lesquels ont été largement retracés dans les deux Bulletins Municipaux n° 26 et 27.

L'équipe municipale, réélue en mars dernier, s'est attachée, au cours des deux mandats précédents 1994/2001 et 2001/2008, à métamorphoser la Ville.

De nombreux équipements ont été mis à disposition des familles wambrecitaines, d'importants efforts ont été réalisés en matière de voirie et d'aménagements d'espaces publics, de nombreux logements, accessibles au plus grand nombre, ont été construits.
Enfin, l'action économique a été largement développée, tout en améliorant notre environnement et en dotant la Ville d'équipements touristiques de qualité.

L'année 2009 s'annonce difficile pour tous sur le plan social, professionnel et économique mais aussi et surtout sur celui du pouvoir d'achat.

Dans cette perspective, la situation nous conduira au vote d'un budget de rigueur. Nous nous attacherons à limiter les coûts de fonctionnement et à réduire de manière drastique l'investissement, et ce, afin de contenir la dette.

Faut-il cependant ne plus rien entreprendre ? Nous ne le pensons pas !

C'est la raison pour laquelle, au cours de l'année 2009, nous envisageons les études suivantes : l'aménagement des zones classées au PLU, AUCM et AUDM, les esquisses de la halle commerciale couverte Avenue de Robersart, l'appel à projets sur le bâtiment de la Malterie, ainsi que la mise en œuvre des activités du mercredi au Château Rouge.

A l'aube de cette nouvelle année, et avec l'espoir que 2009 ne soit pas une année de récession, comme l'annoncent de nombreux économistes et médias,

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de bonne santé.

Daniel JANSSENS
Maire de Wambrechies
Vice Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine
Vice Président du SIVOM
Alliance Nord Ouest

Sommaire n°28 - Janvier 2009

Vie politique et citoyenneté

pages 3 Présentation des derniers Conseils Municipaux ;
page 15 Expression libre

Vivre le quotidien

page 4 et 5 Dossier défibrillateurs automatiques
page 6 De nouveaux locaux pour la Maison de l'Emploi

Economie

page 7 *Le Vent de Bise*, un restaurant comme les autres ; Présentation des nouveaux commerces wambrecitains
page 8 Le tour des commerces fait halte rue de Quesnoy

Finances

page 9 Les tarifs 2009
page 10 L'endettement de la Ville

Grandir à Wambrechies

page 10 Magiques maternelles
page 11 Le château Rouge hanté le temps d'Halloween

Cadre de vie

page 12 et 13 Le tri sélectif : mode d 'emploi

Culture

page 14 Relance du jumelage avec Kempen et mise en réseau

Loisirs

page 14 L'élection de Miss Vallée de la Deûle 2009 arrive...

Page 16 Dans le rétro : trois mois en photos

CONSEIL MUNICIPAL

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES AU COURS DES CONSEILS MUNICIPAUX QUI SE SONT DÉROULÉS DEPUIS LE BULLETIN D'OCTOBRE DERNIER.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 SEPTEMBRE 2008

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a décidé **à l'unanimité** :
- de remettre un avis favorable à l'engagement de la procédure de modification du PLU portant inventaire des bâtiments agricoles des exploitations en activité susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination.
- de solliciter LMCU pour une révision partielle du PLU sur les terrains route de Comines au lieu-dit les *Trois Louches* pour un classement en zone NP.

Appel d'offres

Le Conseil Municipal a décidé **à l'unanimité** de lancer deux appels d'offres. L'un pour l'entretien et la modernisation de l'éclairage public, l'autre pour l'entretien d'une partie des espaces verts de la commune.

Désignation d'un Conseiller Municipal correspondant Sécurite routière

Le Conseil Municipal a désigné **à l'unanimité** M. Jean François LESSART correspondant sécurité routière. Ses missions seront :
- d'élaborer le bilan de sécurité routière au niveau communal
- d'élaborer un plan de lutte contre l'insécurité routière
- d'être l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat
- de diffuser les informations qui lui parviennent en matière de sécurité routière

Suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements neufs

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, supprime l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les seules constructions nouvelles qui ne sont pas financées au moyen de prêts aidés de l'Etat ou de prêts conventionnés.

Modification du régime de taxation de la publicité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide à compter du 1er janvier 2009 :
- de modifier le mode de taxation de la publicité sur le territoire de la commune et d'appliquer la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 sur la Taxe Locale de la Publicité Extérieure,
- d'appliquer pour l'ensemble des catégories prévues à l'article L-2333-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les tarifs actualisés maxima prévus par ledit code, ces tarifs seront réactualisés chaque année, conformément aux articles L 2333-11 et L 2333-12 du CGCT,
- d'exonérer les enseignes, autres que celles scellées au sol, si la somme de leurs superficies est égale au plus à 12 m²,
- d'appliquer une réfaction de 50 % pour les enseignes dont la somme des superficies est comprise entre 12 et 20 m²
- de dire que la taxe sur la publicité sera recouvrée par la Ville, qu'elle est payable sur la base d'une déclaration annuelle à la commune effectuée avant le 1er mars de l'année d'imposition pour les dispositifs existants au 1er janvier, et dans les deux mois à compter de leur installation ou de leur suppression.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes,
- de dire que les recettes seront inscrites en crédit au budget communal.

Engagement de la procédure d'expropriation des n°219 et 225 en état d'abandon manifeste rue de l'Agrippin

Le Conseil Municipal ayant décidé que les immeubles n° 219 et 225 de la rue de l'Agrippin, sont en état d'abandon manifeste, affirme **à l'unanimité** qu'ils pourront être utilisés pour la réalisation de logements locatifs sociaux et décide de solliciter de LMCU, l'engagement de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

L'intégralité
des comptes rendus des Conseils Municipaux
sont disponibles sur le site de la ville :
www.wambrechies.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 DECEMBRE 2008

Logements locatifs sociaux

Le Conseil Municipal a décidé **à l'unanimité**, en fonction des opérations nouvelles connues à ce jour, de s'engager sur la réalisation de douze logements sociaux sur la période 2008-2010.

Contrat Enfance Jeunesse

Le Conseil Municipal a décidé **à l'unanimité** d'autoriser M le Maire à signer un nouveau contrat enfance jeunesse avec la CAF de Lille pour la période 2008-2011, selon le programme suivant :
- septembre 2009, ouverture des mercredis récréatifs (30 places)
- janvier 2010, mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Acquisition de la licence IV de l'ancien café *au trait d'union*

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, l'acquisition de cette Licence IV au prix de 7 500.00 € et autorise M. le Maire à solliciter l'Etude de Maître ADIASSE, notaire à ARMENTIERES, pour l'élaboration de l'acte notarié, et à signer l'acte notarié et tous actes devant intervenir dans ce contexte.

Adhésion au SIVOM métropolitain des réseaux de transport et distribution d'énergies (SIMERE)

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, l'adhésion de la ville au SIMERE. L'adhésion à ce syndicat ne donne lieu à aucun versement d'une participation de la part des communes mais la redevance R1 (redevance de fonctionnement) aujourd'hui perçue par la ville le sera directement par le syndicat. La ville pourra percevoir une participation de 40 % HT pour les travaux d'effacement du réseau EDF ainsi qu'un reversement de la redevance R2 (redevance d'investissement) de l'ordre de 10 % HT des travaux d'éclairage public et de 15 % HT des travaux d'effacement du réseau EDF.
M. MUTEZ a été désigné délégué titulaire et M. ODEN, délégué suppléant, au sein du comité syndical SIMERE.

Acquisition d'une parcelle Avenue de robersart

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, l'acquisition au profit de la ville d'une parcelle d'une superficie d'environ 503 m² au prix de 135 000 € et autorise M. le Maire à solliciter l'étude de Maître OSSET et BRION, notaires associés à WAMBRECHIES, pour l'élaboration de l'acte notarié et à signer cet acte ainsi que tous actes devant intervenir dans ce contexte.

Acquisition du Fort du Vert Galant

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide l'acquisition auprès de l'Etat des parcelles constituant le fort, d'une superficie d'environ 112 685 m² (sous réserve d'arpentage) au prix de 116 000 € et autorise M. le Maire à signer l'engagement d'acquérir et tous actes devant intervenir dans ce contexte

Dénomination de voie nouvelle

Le Parc Saint-Vaast, réalisé par Vinci Immobilier Résidentiel, sera desservi par une voie en impasse débouchant sur la rue du Général Leclerc, face au n° 74 bis. Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** de baptiser cette voie *Rue du Château Valois*, en mémoire du château autrefois édifié à cet endroit.

INFORMATION

Elections des représentants du personnel au Comité Technique Paritaire (CTP)

Le 6 novembre 2008 se sont déroulées les élections des représentants du personnel au comité technique paritaire. Les résultats sont les suivants :
Nombre d'électeurs inscrits : 142
Nombre de votants : 114
Nombre de bulletins nuls : 4
Nombre de suffrages exprimés : 110
Nombre de sièges à pourvoir : 4

Les voix obtenues par chacune des listes sont :
FO : 75 voix ; trois sièges leur sont attribués
FA-FPT : 35 voix ; un siège leur est attribué

Des défibrillateurs pour sauver des vies

La ville s'est dotée de cinq défibrillateurs, installés dans des lieux ouverts au public. Entièrement automatisée, leur utilisation est aisée et peut s'avérer déterminante pour la survie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Principale cause de mort subite chez l'adulte (60 000 décès chaque année en France), l'arrêt cardiaque par fibrillation nécessite une défibrillation précoce. Pour que ce geste soit effectué le plus tôt possible, la Ville vient de s'équiper de cinq défibrillateurs automatiques simplifiés et utilisables par tout le monde. Ils effectuent eux-mêmes l'analyse du rythme cardiaque et prennent la décision de la délivrance ou non du choc électrique.

Deux appareils ont été installés dans des lieux accessibles 24h/24 (le premier dans la résidence Obert, le second jouxtant la gloriette de la Mairie), d'autres, (stade Cibié, laboratoire Colin et salle des fêtes) sont utilisables aux heures d'ouverture des bâtiments (les horaires et le plan sont détaillés ci-dessous).

Très répandus outre-Atlantique où ils ont fait la preuve de leur efficacité, ces appareils sauvent des vies. Si vous êtes témoin d'une personne faisant un malaise cardiaque, n'hésitez pas : appelez le 15 et allez chercher un des défibrillateurs mis à disposition. Leur utilisation est aisée (guidage vocal et visuel) et sans risque. Vous sauverez peut-être une vie.

Le cinquième et dernier défibrillateur automatique, ici présenté par Gérard Carton, Adjoint à l'Action Sociale, aux Aînés et à la Santé, complète le dispositif wambrecitain. Installé en extérieur, près de la gloriette de la Mairie, afin de permettre une accessibilité à toute heure, il est protégé du gel par une boîte chauffante.

DEFIBRILLATEURS : Où les trouver ?

24h/24 :

1. **Gloriette de la Mairie :** accessible 24h/24, le défibrillateur est installé en extérieur, sur le mur droit de l'Hôtel de Ville 1868, à proximité de la gloriette.
2. **Résidence Obert, 2 rue des Ecoles :** l'appareil est installé dans l'entrée de la Résidence Obert. Il est accessible 24h/24, une permanence étant assurée la nuit.

Aux heures d'ouverture des bâtiments :

3. **Salle des fêtes, 33bis rue du Général Leclerc :** le défibrillateur est installé dans le vestibule d'entrée.
4. **Complexe sportif J.B. Cibié, avenue du stade :** vous trouverez le défibrillateur dans le hall d'entrée du complexe sportif, à côté du bar.
5. **Laboratoire Colin, sur le parking du supermarché Match, 471 rue de Quesnoy :** le défibrillateur est installé dans le hall d'entrée. Le laboratoire est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 7h30 à 12h.

Je suis témoin d'un malaise cardiaque, que faire ?

1 J'appelle les secours en composant le 15

2 Je mets la victime torse-nu et commence le massage cardiaque : 30 compressions thoraciques, 2 insufflations, 30 compressions thoraciques, etc...

3 Je prépare la peau de la victime (rasage si besoin)* pendant que quelqu'un ouvre le défibrillateur.

** Un rasoir est présent dans le kit*

4 Je suis les indications vocales de la machine qui m'indique où je dois poser les électrodes, quand je dois reprendre le massage cardiaque, quand l'appareil est prêt à choquer, etc.

5 Après le choc, je continue à suivre les instructions de l'appareil en attendant l'arrivée des secours.

Présentation diffusée avec l'aimable autorisation de la Ville de Marquette-lez-Lille

De nouveaux locaux pour la maison de l'emploi

Jeudi 13 novembre, Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, a inauguré les nouveaux locaux de la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest (MDE MNO) à Lambersart, au cœur du quartier Pacot-Vandracq. De nombreuses personnalités étaient présentes, dont Jean-Michel Bérard, Préfet de la Région, Marc-Philippe Daubresse, Député-maire de Lambersart et Président du SIVOM, Daniel Janssens, Maire de Wambrechies, Martine Gillon, vice-Présidente de la MDE MNO et Présidente de la Mission Locale MNO ainsi que des acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi.

A cette occasion, Mme Gillon a rappelé *«l'investissement et le dynamisme de tous les partenaires depuis le début du processus de création de la MDE»*, pour qu'elle soit une véritable *«boîte à outils»* et *«un lieu d'observations, d'analyses, de réflexions et d'élaboration d'actions concertées, avec la volonté permanente de veiller à une réelle complémentarité et une valeur ajoutée pour chaque action entreprise»*. Elle a également souligné que *«dans un esprit de mutualisation et de bonne articulation»*, le PLIE et la Mission Locale se trouvent rassemblés au sein de cette Maison de l'Emploi, *«afin d'apporter une plus grande lisibilité aux usagers et aux partenaires, ainsi qu'une réponse adaptée aux jeunes et aux adultes les plus en difficulté, à travers notamment un accompagnement renforcé.»* Laurent Wauquiez a pour sa part souhaité que la MDE MNO soit une *«maison-test»* qui permette *«d'évaluer le dispositif et de s'assurer que l'argent public soit bien utilisé.»*

Laurent Wauquiez, Marc-Philippe Daubresse et Jean-Michel Bérard encadrant Martine Gillon lors de son discours : de nombreuses personnalités se sont déplacées pour l'inauguration de la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest.

La mobilisation des nombreux partenaires de la MDE MNO (services de l'Etat, ANPE, ASSEDIC, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, groupements d'employeurs, clubs d'entreprises, structures d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises, organismes de formation…) lui permet de s'adresser à tous :

- aux chercheurs d'emploi : avec la Cyber-base Emploi, rédigez CV et lettres de motivation, préparez-vous aux entretiens, utilisez internet pour consulter les offres d'emploi, accédez à vos espaces ASSEDIC et ANPE, mettre en ligne votre CV… Quelque soit votre profil, la MDE MNO vous aide à reprendre le chemin vers l'emploi, grâce à un suivi individualisé, assuré par l'équipe du Centre Ressources Emploi.

- aux créateurs d'entreprises : la MDE MNO peut répondre à toutes vos questions. Avec le Comité Local d'Aide aux Projets, vous bénéficiez d'un accompagnement pour vous aider à démarrer votre activité (création ou reprise d'entreprise).

- aux salariés : vous voulez vous réorienter, avoir des renseignements sur vos droits à la formation ? La MDE MNO vous accueille et répond à vos questions.

- aux employeurs : la MDE MNO recherche avec vous des solutions concrètes et adaptées à vos besoins : présélection des candidats en fonction des profils de poste prédéfinis ensemble, accompagnement tout au long du processus de recrutement… L'offre de services est gratuite et sur-mesure.

Enfin, pour tous, en toute autonomie, des bornes informatiques en libre-service sont disponibles pour effectuer vos démarches, complétées d'espaces de documentation public et professionnel, d'expositions et de rencontres thématiques… L'espace polyvalent est en accès libre toute la semaine, n'hésitez pas à pousser la porte de la MDE MNO !

Maison de l'emploi Métropole Nord-Ouest :
48 avenue de la Liberté - BP 60115 - 59832 Lambersart Cedex
Tel : 03.20.14.52.80
Fax : 03.20.14.52.84
@ : mdemno@gmail.com
Accès en bus : lignes 6B ou 73 ; arrêt *Lambersart Bourg*
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h-12h30 et de 14h-17h30

Un Secrétaire d'Etat et un Député-Maire en recherche active d'emploi : les journalistes semblent apprécier...

Un resto comme les autres

Lundi 12 janvier s'ouvre un restaurant comme les autres, à un détail : *le Vent de Bise*, sis au bout de l'impasse Jacqueline Auriol, offrira plats du jour et grillades à une trentaine de clients. Ceux-ci, confortablement installés dans une salle joliment agencée, pourront à loisir profiter des mets servis et de la quiétude des lieux, chouchoutés qu'ils seront par des serveurs qualifiés, compétents et... handicapés.

« *Démystifier le handicap* ». Tel un leitmotiv, la phrase roule et revient souvent dans le discours de Christophe Delézie, le Directeur du CAT (Centre d'Aide par le Travail) des ateliers de Jemmapes. La structure, installée impasse Jacqueline Auriol, accompagne depuis 1976 les personnes handicapées en leur offrant un cadre propre à leur épanouissement personnel par le travail. Le CAT a donc dû s'adapter aux multiples handicaps (physiques, psychiques, mentaux, sensoriels) mais aussi aux qualités de ses 96 travailleurs encadrés par une trentaine d'accompagnants. Résultat : les Ateliers de Jemmapes proposent des services professionnels très différents, allant de la blanchisserie à la reprographie.

Le petit dernier est donc le restaurant. Six personnes handicapées s'occuperont du service en salle, une septième se chargeant du lien avec la cuisine. Le but est toujours le même : confronter les personnes handicapées au monde extérieur, et inversement. Mais ne dites pas à Christophe Delézie qu'il s'agit-là d'une démarche sociale, il vous tancerait : *« Notre but est d'être professionnels, à l'instar de ce que nous faisons dans d'autres domaines. Le Vent de Bise doit être un restaurant comme un autre et le sera. »*

Les sept serveurs, Christian, Sébastien, Amélie, Louise, Cémile, Didier et Jean-Pierre, suivent depuis un an environ une formation spécifique et se testent depuis le 8 décembre dernier en servant le repas aux encadrants du CAT dans le restaurant même. De quoi donner confiance mais quand même : le 12 janvier prochain, ils vivront leur baptême du feu. Non sans appréhension, mais aussi avec beaucoup d'envie, comme l'affirme Christian : *« La formation fut dure au début... un vrai challenge. Mais maintenant, je suis prêt »*. Même son de cloche chez ses partenaires : *« C'est vrai qu'au début ce fut dur. Mais ça m'intéresse vraiment, j'ai envie que ça commence »* confirme Amélie, rejointe par Louise, *« contente de faire partie de cette équipe »*. *« Je ne suis plus stressée »*, ajoute-t-elle, dans un sourire partagé avec Cémile, impatiente elle-aussi car, *« la restauration, c'est mon truc. J'aime servir les gens... »*.

Ce que ne fera pas Didier. Lui sera en cuisine, *« à faire la mise en assiette »*, précise-t-il fièrement. Car ce resto est un peu le sien, lui qui a toujours voulu travailler en cuisine : c'est son projet individuel qui a donné des idées aux dirigeants du CAT...

Le Vent de Bise va donc s'ouvrir au monde le 12 janvier et invite le monde à venir s'y restaurer. Pour que le regard des uns sur les autres change, et inversement.

Le Vent de Bise, 30 couverts, ouvert tous les midis du lundi au vendredi.
Tel : 03 28 38 81 49 (il est conseillé de réserver).

L'offre commerciale s'enrichit

De nouveaux commerces ont récemment ouvert leurs portes à Wambrechies :

Laura Beauté
Laura Gabud vous propose depuis le 1er octobre 2008 des soins esthétiques à domicile : soins visage, beauté des mains et des pieds, maquillage, épilation.
Tel : 06 14 71 86 54

AB Construction
Fondée en juillet 2008 par Michael Lamelyn et Damien Lamelyn, cette SARL est spécialisée dans la construction et la réparation de bâtiment (maçonnerie générale) et intervient sur tout le département.
@ : michael.lamelyn@yahoo.fr
Tel : 06 07 23 58 55 ou 06 71 18 61 64

La Deûle à Chuc

Hummm, la délicieuse odeur du chocolat... Avis à tous les gourmets : *La Deûle à Chuc* est une chocolaterie qui a ouvert ses portes courant octobre. 12 rue du Pont-Levis ; ouverte du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h. Les dimanches, de 9h à 13h et du 15 avril au 15 octobre, de 16h à 19h.
Tel : 03 20 21 90 41

L'Empreinte végétale
Création florale pour tous les budgets ; *L'Empreinte végétale* vous propose tous types de composition florale pour les mariages, les deuils, pour les particuliers comme pour les entreprises. *L'Empreinte végétale* a ouvert ses portes le 17 octobre dernier au 9, place du Général de Gaulle.
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30. Le vendredi et le samedi de 9h à 20h. Dimanche et jours fériés, de 9h à 13h30. Fermé le mardi.
Tel : 03 20 55 02 98

Tom' Fleurs
Ouvert début octobre, *Tom' Fleurs* vous propose de composer vous-mêmes vos bouquets grâce à ses fleurs en libre-service. Mais il sait rester classique en offrant des compositions et des bouquets-bulles.
23, place du Général de Gaulle.
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h.
Tel : 03 20 21 83 44

Les commerces, artisans et services de la rue de Quesnoy et alentours (1/2)

Notre tour des commerces et artisans wambrecitains, entamé en décembre 2005 (*Wambrechies Info* n°21), se finit rue de Quesnoy. Celle-ci, forte de la zone commerciale du supermarché *Match*, est l'une des voies les plus commerçantes de la Ville. Elle fait donc l'objet d'une présentation double : ici ne sont présentés que les commerces hors zone *Match*, laquelle fera l'objet d'un traitement spécifique dans un prochain numéro.

Cordonnerie Hazebroucq
42 rue de Quesnoy, tel : 03 20 39 76 54
M Hazebroucq, cordonnier Maître-artisan, répare toutes chaussures, maroquineries et vêtements de peau.
Ouvert les mardis, mercredis et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi, 8h à 12h et 14h à 18h.

Ferme Dupire - 18 rue de Quesnoy. Tel : 03 20 39 70 80
Légumes de saison : en début d'année, vous y trouvez des pommes de terre, des poireaux, des carottes, des navets, des céleris...
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h30, sauf dimanches et jours fériés, ouvert uniquement le matin.

Emmaüs - 1 rue du Fort.
Tel : 03 20 39 72 60 / fax : 03 20 39 66 20
Magasin ouvert le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Dépôts possibles 6j/7, de 7h à 18h.

Sylvain Altmayer, docteur vétérinaire
94 rue de Quesnoy. Tel : 03 20 78 80 75
Consultations du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h à l'exception du jeudi après-midi. Le samedi, ouverture de 9h à 14h.

Pépinières Jean Vanmarcke - 680 rue de Quesnoy
Tel : 03 20 39 72 78 / Fax : 03 20 78 79 89
Pépinières spécialisées dans les cultures de plein air et de pleine terre. Ouvertes tous les jours du lundi au samedi et dimanche matin. L'amplitude horaire est fonction de la luminosité.

Au marché champêtre - Point de vente légumes et fruits.
1095 rue de Quesnoy, Tel : 03 20 31 95 35 / 06 85 23 07 35
Vente de tous fruits et légumes, de soupe fraîche, de yaourts, de jus de fruits, de confitures maison. A cela s'ajoute celle de volailles le week-end. Ouvert du mardi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Art et peinture - 182 rue de Quesnoy
Tel : 06 64 80 72 11 / colette.fosset@yahoo.fr
Colette Fosset accueille adultes et enfants du mardi au dimanche pour des cours de peinture sur porcelaine, acrylique, bois... et vous propose ses réalisations, qu'elle peut personnaliser, idéales pour un cadeau original.

La Ferme St Chrysole, salons de réceptions *La Gourmandine* - 1015 rue de Quesnoy
Tel : 06 22 23 59 10 / 03 20 40 79 81
pascal.giudicelli@lagourmandine.fr
Esprit loft élaboré dans une ferme entièrement restaurée conçue pour recevoir de 40 à 500 personnes. Parking privatif de 200 places.

Restaurant La Ferme des Trois Louches
760, chemin de Comines - Tel : 03 20 39 72 49
M Lecaille vous accueille dans un décor magnifique et une ambiance conviviale autour de plats régionaux composés de produits de qualité.
Le restaurant est ouvert du mardi au samedi tous les midis ainsi que le dimanche soir.

TARIFS 2009

Un certain nombre de tarifs a été fixé lors du dernier Conseil Municipal du 4 décembre. En voici le détail :

- Une taxe de 20 €uros par an et par m² sera appliquée à toute activité à but lucratif occupant à titre temporaire le domaine public ; il s'agit notamment des Droits de Terrasse.
- Une taxe spécifique de 10 € par jour d'occupation a été instituée pour les dépôts de benne ou de barraque de chantier.
- Les Droits pour les forains et les commerçants du marché n'ont pas été augmentés.
- La carte d'adhésion annuelle au LAJOA : 10 € pour les Wambrecitains, 30 € pour les extérieurs.

CIMETIÈRE (prix en Euros)

	Anciens Cimetière		Zone Paysagère		Columbarium		Cavurnes	
15 ans	Enfant	23						
	1 personne	46	1 personne	570	1 Urne	330	1 Urne	244
	2 personnes	69	2 personnes	626	2 urnes	495		
	3 personnes		3 personnes	682				
	Superposition	23	Superposition	162	Juxtaposition	165	Juxtaposition	122
30 ans	1 personne	136	1 personne	1090	1 Urne	600	1 Urne	488
	2 personnes	204	2 personnes	1226	2 Urnes	900		
	3 personnes	272	3 personnes	1362	3 Urnes	1200		
					4 Urnes	1500		
	Superposition	68	Superposition	242	Juxtaposition	300	Juxtaposition	244
50 ans	1 personne	460	1 personne	1940	1 Urne	1200	1 Urne	976
	2 personnes	690	2 personnes	2264	2 urnes	1800		
	3 personnes	920	3 personnes	2588				
	Superposition	230	Superposition	430	Juxtaposition	600	Juxtaposition	488
50 ans avec caveau existant	1 personne	775						
	2 personnes	1100						
	3 personnes	1425						
Superposition	Centenaire	460						
	Perpétuelle	1150						
	Dépôt d'Urne dans Concession Existante occupée ou Scellement Urne sur Caveau	57						

ACCUEILS DE LOISIRS

Tranche	Quotient CAF	Accueils de loisirs (en Euros)	Garderie par 1/2 heure (en Euros)	Camps d'ados (en Euros)
T1	0 à 549	2,00	0,50	12,50
T2	550 à 762	3,00	0,50	25,00
T3	763 à 1037	4,60	0,50	37,50
T4	1038 à 1342	6,00	0,50	43,00
T5	1343 et plus	8,00	0,50	48,00
Extérieurs		10,00	0,90	70,00

La garderie fonctionne dès 8h le matin et jusque 18h le soir. Le prix des repas sera celui en vigueur pour la restauration scolaire.

Une participation forfaitaire pour les nuitées de camping a été arrêtée à 6€ pour les maternelles ainsi que les primaires et pré-ados sur site, 10€ pour les primaires et pré-ados en extérieur et 13€ pour les non-Wambrecitains.

OCCUPATIONS HORS MARCHÉ

Indemnité d'occupation hors marché	Tarifs 2009, en Euros
Régulier occupation quasi permanente par mois < à 5 m linéaire	50
Régulier occupation quasi permanente par mois de 5 à 10 m linéaire	100
Régulier occupation quasi permanente par mois > à 10 m linéaire	165
Régulier occupation 1 fois par semaine, par mois < à 5 m linéaire	10
Régulier occupation 1 fois par semaine, par mois de 5 à 10 m linéaire	20
Régulier occupation 1 fois par semaine, par mois > à 10 m linéaire	35
Occasionnellement par jour < à 5 m linéaire	5
Occasionnellement par jour de 5 à 10 m linéaire	10
Occasionnellement par jour > à 10 m linéaire	15

LOCATIONS DES SALLES

		Type tarif	Tarifs 2009, en Euros
tarifs location salle des fêtes		Réunion à caractère local	105
		Assemblée ou réunion sociétés extérieures	420
		Vin d'honneur Wambrecitains y compris Elus et personnel municipal	210
		Vin d'honneur pour familles extérieures à Wambrechies	420
		Repas Wambrecitains y compris Elus et personnel municipal	420
		Repas pour familles extérieures à Wambrechies	840
		Manifestations sociétés locales (gratuit 1 fois/an) - 2ème fois	420
		Manifestations, fêtes, etc. non locales	1 150
		Montant caution à verser dès l'accord de la Ville sur l'occupation de la salle	500
tarifs location fondation Ledoux		Assemblée ou réunion des associations locales	Gratuit
		Assemblée ou réunion associations extérieures	68
		Réunions à caractère d'information commerciale ou publicitaire n'excédant pas une 1/2 journée pour toute personne ayant son siège social à Wambrechies	110
		Vin d'honneur associations locales	140
		Vin d'honneur Wambrecitains	140
		Vin d'honneur d'associations ou familles extérieures	280
		Repas associations locales	225
		Repas pour familles wambrecitaines	225
		Repas pour associations ou familles extérieures à Wambrechies	450
		Montant caution à verser dès l'accord de la villes sur l'occupation de la salle	450
tarifs location salle Simon Robert	1/2 journée	Séminaires ou réunions Wambrecitains	300
		Séminaires ou réunions non-Wambrecitains	600
		Montant caution à verser dès l'accord de la Ville sur l'occupation de la salle	600
	Journée	Vin d'honneur sans restauration, Wambrecitains	570
		Vin d'honneur sans restauration, non-Wambrecitains	1 140
		Séminaires ou réunions Wambrecitains	600
		Séminaires ou réunions non-Wambrecitains	1 200
		Exposition d'artistes non-Wambrecitains ou cession d'œuvres d'art d'un même montant	250
		Montant caution à verser dès l'accord de la Ville sur l'occupation de la salle	600

L'ENDETTEMENT DE LA VILLE

Suite à la situation financière mondiale déclenchée aux Etats-Unis et les informations parues dans la presse au sujet de l'endettement de certaines collectivités, les populations s'interrogent sur la situation propre de leur commune ou groupement de communes.

Nous vous donnons ci-dessous le détail des prêts contractés par la commune. La majorité des contrats a été conclue à taux fixe. Les trois emprunts indexés sur *l'Euribor 3 mois*, en cas de passage de la barre des 5,50 %, ont une marge "0" et n'ont encore jamais atteint ce niveau.

Vous pouvez constater que la dette de Wambrechies n'a pas un taux de risque élevé, puisque seulement 38,6 % de celle-ci est à taux variable, mais avec un plancher relativement rassurant puisque si l'Euribor en début de crise financière a frôlé les 5,5 %, il est maintenant à peine supérieur à 3%.

Détail des Prêts contractés par la Ville

Organisme Prêteur	Date de souscription	Montant	Durée	Taux	Capital Restant du au 31/12/2008	Observations
Caisse d'Epargne	avr.-08	1 000 000	2 ans (1)	4,460%	1 000 000,00	Crédit relai - Rbt In Fine en 2010
Caisse Régionale de Crédit Agricole	juin-08	500 000	15 ans	4,640%	483 333,34	Amortissement trimestriel constant
	oct.-08	750 000	15 ans	5,250%	750 000,00	Amortissement trimestriel constant
	juin-03	1 500 000	15 ans	3,800%	1 045 689,37	Rbt trimestriel constant
Crédit Foncier de France	oct.-07	1 000 000	25 ans	4,680%	960 000,00	Amortissement trimestriel constant
	nov.-04	1 000 000	25 ans	4,270%	901 540,85	Rbt Trimestriel constant
	juil.-04	500 000	15 ans	4,192%	387 096,92	Indexés sur l'Euribor 3 mois si ce dernier est supérieur 5,50%
	juil.-04	3 001 890	15 ans (2)		2 324 045,59	
Crédit Local de France - Dexia	oct.-07	1 000 000	25 ans	4,590%	960 000,00	Amortissement trimestriel constant
	avr.-07	3 176 129	12 ans (3)	4,480%	2 898 196,88	Indexé sur l'Euribor 3 mois si ce dernier est supérieur à 5,50 %
	mars-04	1 000 000	15 ans (4)	4,790%	725 477,53	Amortissement trimestriel constant
Société Générale	oct.-06	1 200 000	20 ans	4,100%	1 080 000,00	Amortissement trimestriel constant
	oct.-05	1 200 000	15 ans	3,130%	1 003 283,73	Rbt trimestriel constant
Total		**16 828 019**			**14 518 664,21**	

(1) *Acquisition de terrains qui seront repris par LMCU*

(2) *Regroupement de sept prêts contractés antérieurement aux taux de 5,68%, 5,72%, 4,55%, 8,10% et 7,50%; 4,55% et 7,50%*

(3) *En 2004, regroupement de sept emprunts à taux indexés avec marge de 0,15 à 0,45 et de deux emprunts à taux fixe de 5,63% et 5,82%.*
En 2007, transformation de ce prêt à échéance annuelle sur l'euribor 12 mois + 015 en prêt à taux fixe avec plancher sur l'Euribor 3 mois + 0 %

(4) *Initialement conclue au taux révisable "Euribor 3 mois + 0,10", l'option de passage à taux fixe a été exercée en 2007*

GRANDIR À WAMBRECHIES

Ecoles

Magiques maternelles

Petit retour en images sur le trimestre écoulé

Louis Leroy, le 15 décembre.
Pour fêter Noël, l'école a invité le Père Noël pour le plus grand plaisir des enfants.

Mme de Sévigné, le 23 octobre.
Dans un décor de conte de fées, une citrouille se transforme en carrosse pour les yeux de magnifiques princesses.

Mme de Ségur, le 18 décembre.
Petite chorale offerte aux parents.

Halloween au Lajoa

Ambiance, ambiance, dans les couloirs du château...

Le 31 octobre dernier, le Lajoa, en partenariat avec *Croclavie* et les Accueils de Loisirs, ont revisité Halloween pour une soirée restée dans les mémoires !

Souvenez-vous : le château Rouge entièrement repensé à la sauce cinéma fantastique... l'ambiance rare et intimidante de ses salles, de ses couloirs... les lumières tamisées, filtrant à travers une brume épaisse... ses monstres, de Frankenstein aux morts-vivants, tentant d'attraper le chaland... la bonne soupe à la citrouille, en guise de réconfort final... retour en images sur un grand moment.

Frankenstein, les Pirates des Caraïbes... le monde du cinéma fantastique était au rendez-vous

Il y avait foule, à l'entrée du château... s'ils savaient ce qui les attendait...

Pour se remettre de ses émotions, une soupe à la citrouille (ici servie par Emile Makusa, du Lajoa), attendait tout le monde à la sortie du château.

TRI SÉLECTIF : MODE D'EMPLOI

Chacun d'entre-nous génère en moyenne 400 Kg de déchets ménagers par an (moyenne Lille Métropole Communauté Urbaine). Leur traitement coûte de plus en plus cher et doit répondre à des normes environnementales précises afin de préserver la planète. Le tri est donc un geste efficace et essentiel afin de réduire la quantité de déchets à incinérer et de permettre le renouvellement et la fabrication de nouveaux produits. Il contribue de cette façon à l'économie de nos matières premières et à la protection de l'environnement.
Encore faut-il savoir l'appliquer à bon escient : que peut-on recycler ? Dans quelle poubelle ? Que doit-on apporter à la déchèterie ? Peut-on tout mettre aux encombrants ? Autant de questions qui trouveront leurs réponses dans ce mini-dossier.

Les déchets que l'on jette à la poubelle

Il existe sur Wambrechies quatre couleurs de poubelles : bleue, marron, verte et grise. Chacune d'entre-elles correspond à un type bien précis de déchet ménager.

Les poubelles bleues et marron recueillent ce qui peut être recyclé. Le contenu des deux autres est valorisé en énergie. La Communauté urbaine de Lille s'est en effet dotée de nombreuses déchèteries réparties sur tout le territoire métropolitain ainsi que d'un ambitieux plan de valorisation des déchets à travers deux sites : le Centre de Valorisation Organique (CVO) de Sequedin et le Centre de Valorisation Energétique (CVE) d'Halluin. Le CVO recueille tous les déchets organiques de la métropole, ou biodéchets, pour produire du gaz qui alimentera les réservoirs des bus de *Transpole*. Le second, le CVE d'Halluin, transforme par incinération certains déchets sélectionnés en électricité. Voilà pourquoi vous disposez d'une poubelle verte (biodéchets, à destination du CVO) et d'une autre grise dont le contenu est destiné au CVE.

Notez enfin que LMCU récupère les métaux pour les revendre, ce qui diminue d'autant la taxe d'enlèvement et de traitement des déchets des habitants de la métropole. Attention donc à ne pas vous tromper quand vous triez vos déchets.

Poubelle ou bac bleu(e)

Pas de sac plastique

verre
bouteilles et bocaux en verre

briques
briques de boissons (lait, jus de fruit...)

métal
boîtes de conserves en acier, canettes en aluminium...

plastique
bouteilles et flacons en plastique, à l'exception des bouteilles d'huile et des gobelets

Poubelle ou bac marron

Pas de sac plastique

carton
emballages divers, packaging...

papier
journaux, magazines, prospectus publicitaires...

Poubelle ou bac vert(e)

Pas de sac plastique

biodéchets
restes de repas, marc de café et son filtre, épluchures de fruits et légumes, papiers et cartons gras, feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon...

Poubelle ou bac gris(e)

Sacs plastiques autorisés

tous les autres déchets ménagers*
bouteilles d'huile, couches-culottes, gobelets plastiques, polystyrène, sacs plastiques...
*à l'exception des déchets ménagers spéciaux (DMS, voir page suivante)

Les déchets que l'on ne doit pas jeter à la poubelle

Certains déchets ne peuvent être jetés à la poubelle. Il s'agit de produits soit dangereux, soit soumis à une réglementation spécifique.

Les médicaments non utilisés doivent être rapportés, périmés ou non, entamés ou non, avec leurs emballages (cartons, tubes, plaquettes, flacons...), chez votre pharmacien. Si vous retrouvez des emballages en carton vides, vous pouvez les jeter dans la poubelle marron. Par contre, s'il s'agit de flacons en verre, ne les jetez surtout pas dans la poubelle bleue : rapportez-les à votre pharmacien.

Les déchets infectieux (pansements, seringues...) doivent être remis à votre pharmacien ou sont à déposer dans les déchèteries autorisées. Pour les connaître : 0 825 12 59 62 (0,15€ la minute depuis un poste fixe) ou www.esterra.fr

Les piles doivent être rapportées dans les grandes surfaces ou, plus généralement, chez les vendeurs de ces produits. Des points de collecte sont à disposition dans leurs magasins.

Les huiles moteur, peintures, solvants... sont considérés comme des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS). Ils doivent être déposés en déchèterie ou rapportés au point de collecte des DMS (voir plus bas).

Les encombrants

Ah les encombrants ! Le troisième jeudi du mois, c'est *le* service idéal pour se débarrasser de tout ce qui ne rentre pas dans nos poubelles... Eh bien non, en fait. De nombreux objets ne sont en effet pas enlevés. Mieux vaut donc savoir lesquels.

Les encombrants autorisés

à déposer sur votre trottoir le 3e jeudi de chaque mois, avant 5h30

Déchets végétaux

tontes de pelouses mises en sacs et petits branchages ficelés issus des jardins

Objets volumineux...

...ne pouvant entrer dans les poubelles : literie, mobilier, vélo...

Déchets issus du bricolage familial :

portes, fenêtres, équipements de cuisine et de salle de bain, revêtements de sol, de mur ou de plafond

Les encombrants non autorisés

Les Equipements électriques et électroniques

...aussi dénommés EEE : lave-linge, ordinateurs, postes TV, réfrigérateurs... sont à déposer en déchèterie ou à faire reprendre par votre fournisseur.

Gravats, déblais,

terre, plaques de plâtre...
Ils sont à déposer en déchèterie.

Déchets Ménagers Spéciaux

ou DMS : batteries, pneus, huiles moteur, peintures, vernis, désherbants... sont à déposer en déchèterie ou à faire reprendre par votre fournisseur.

Les DMS ou déchets ménagers spéciaux

Nous vous en parlons depuis le début de ce dossier, les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS pour les intimes) sont une classe de déchets à part. Il s'agit de produits qui peuvent être inflammables, toxiques, corrosifs... à l'instar des huiles moteur et ménagères, des batteries, des peintures, des solvants, des desherbants, des produits phytosanitaires, etc. Sont ainsi répertoriés comme DMS tous les produits portant mention d'un des sigles présentés ci-dessous.

Ces produits présentent un caractère dangereux pour la santé et l'environnement et sont l'objet d'un traitement spécifique. Vous ne pouvez donc pas les déposer dans vos poubelles, quelle qu'en soit la couleur, ni les mettre aux encombrants. Pour vous en débarrasser, deux solutions s'offrent à vous : ou vous les déposez à la déchèterie, ou vous les remettez au point de collecte des DMS.

Une camionnette vient en effet collecter les DMS tous les seconds samedis du mois, de 9h30 à 11h, sur le parking de l'Hôtel de Ville.

Questions-réponses

Comment remplacer ma poubelle (cassée, volée, inadaptée) ? Je n'ai pas reçu de poubelle : qui dois-je contacter ?
Appelez Plastic Omnium au 0800 15 23 37 (n° gratuit)

Ma poubelle n'a pas été ramassée : qui appeler ? Quel est le jour de ramassage de mes poubelles ?
Contactez la société Esterra au 0 825 12 59 62 (0,15€ la minute depuis un poste fixe).

Quelle est la déchèterie la plus proche et quels sont ses horaires d'ouverture ?
C'est celle de Quesnoy/Deûle, rue de Lille, ouverte le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Y-a-t-il un volume maximum à ne pas dépasser pour mes dépôts à la déchèterie ?
Oui, il est de 2m^3 par jour si vous êtes un particulier. Attention : si vous êtes un professionnel, une redevance vous sera demandée.

De l'intérêt des réseaux

Si un partenariat renforcé avec Kempen est source de promesses (lire *A deux, c'est mieux*, ci-contre), celui entretenu depuis deux ans avec des structures culturelles a déjà beaucoup apporté, tant en terme de qualité que d'allègement d'investissements.
Citons, parmi ces partenaires :
Le Centre Chorégraphique National Roubaix Nord-Pas-de-Calais, qui nous a offert *Dansewindows* l'année dernière et qui va s'installer mi-février dans le château de Robersart pour une résidence de création.
La Clef des Chants, association de promotion de l'art lyrique en Régions, qui proposera *Le Petit estaminet Lyrique* le 4 avril prochain.
L'Atelier Lyrique de Tourcoing, déjà partenaire sur les *Cantates profanes* en 2008, avec qui nous retravaillerons en mai.
Le Fil et la Guinde qui nous avait déjà fait découvrir le *Cabaret des engagés* en mai 2007.
Lille3000 : dans le cadre de son partenariat renouvelé avec Kempen, la Ville s'intègre cette année à la programmation de Lille3000 (*Midi-Midi* sur le thème de Berlin).
L'Université du Temps Libre, au panel si riche de savoirs, sera partenaire en 2009 de nos *Soirées au château*.

Triptyque culture n°6

Disponible partout, même chez vous, le très indispensable triptyque vous contera, sur une livrée chamanique, l'offre culturelle du premier trimestre 2009. A garder au chaud donc ou à aller chercher en Mairie ou chez votre commerçant si vous ne l'avez pas eu.

A deux, c'est mieux

Le 1er octobre 1972, les villes de Wambrechies et de Kempen (Allemagne) signaient un contrat de jumelage, fruit de cinq années de relations amicales. En juin 2002, à l'occasion des trente ans du partenariat, les Elus des deux communes décidaient de relancer le jumelage et de lui insuffler un nouvel élan. A l'aube de cette année 2009, est venu le temps de concrétiser les intentions.

L'association allemande qui est à l'origine des premiers liens entre les deux villes, «La réconciliation par dessus les tombes», vient régulièrement entretenir le cimetière militaire de la Dacquerie, comme ici, en juin 2008

Dès potron-minet, alors que le soleil s'éveillait à peine en ce frais matin d'automne 2008, trois Wambrecitains -le Conseiller Municipal délégué à la culture, le directeur de l'animation et de la communication et la directrice de la culture- ont pris la route en direction de Kempen afin de rencontrer leurs homologues allemands. Point fondateur d'une relation nouvelle, ce voyage a permis de lancer les bases d'une future collaboration que l'on espère riche et productive.

Là-bas, trois pistes de partenariat ont été évoquées autour de la jeunesse (échanges possibles dans le cadre des mini-séjours des accueils de loisirs ou de rencontre avec les jeunes du Lajoa), de la culture (échanges entre associations, rencontres autour d'évènements culturels phares, tels les *Artistes de l'ombre*...), et du sport.

Si cette rencontre a souligné l'indispensable initiative municipale, elle a aussi mis en lumière la nécessaire implication des acteurs locaux au travers d'un comité de jumelage : ce partenariat ne doit pas être uniquement celui des Elus et des fonctionnaires, mais à vocation de devenir celui des populations.

C'est donc à un véritable appel du pied auquel vous avez droit en lisant ces lignes : la Ville est à la recherche de toutes les bonnes volontés afin d'enrichir son jumelage grâce à l'initiative de tous. Que vous soyez président(e) d'association, commerçant(e), simple citoyen(ne), que vous parliez Allemand ou non, n'hésitez pas à contacter le service culture afin de rejoindre ce comité de jumelage et d'être force de proposition ou de soutien.

Une relation renforcée avec Kempen peut nous apporter beaucoup, et dans de nombreux domaines. Et si certains d'entre-eux (jeunesse, culture, sport) ont déjà été évoqués, rien n'est figé : proposez, participez !

Une idée ? Besoin d'un renseignement ? Contactez le service culture au 03 28 38 84 53 ou par mail : culture@wambrechies.fr

LOISIRS

Le Chti du Val-de-Deûle

Le premier guide touristique du Val-de-Deûle est paru. A l'initiative de l'Office de tourisme intercommunal du Val-de-Deûle, ce livret est une véritable mine d'informations : à une rapide présentation des neuf communes formant le syndicat intercommunal du Val-de-Deûle, s'ajoute celle d'édifices remarquables, de lieux connus et méconnus, des fêtes locales, des activités variées qui sont proposées sur le territoire, des hébergements, des points de restauration... tout y est ou peu s'en faut.
Pour vous procurer ce guide, rendez-vous à l'Office de Tourisme (Hôtel de Ville 1868, devant la Mairie).

Miss Vallée de la Deûle

Élection 2009

Vous rêvez de monter sur le podium et de concourir au titre de Miss Flandre et peut-être même à celui de Miss France ? Cette année, la ville de Pérenchies aura l'honneur d'accueillir le samedi 30 mai 2009 la manifestation qui élira l'ambassadrice du val de Deûle à l'occasion du 10ème anniversaire de *Deûle en Fête*.

Si vous avez entre 18 et 25 ans, mesurez 1.70m minimum, êtes célibataire et sans aucun contrat d'agence (mannequinat...), alors n'attendez plus et présentez dès maintenant votre candidature auprès de l'Office de tourisme intercommunal du Val de Deûle. Un grand avenir s'offre peut-être à vous : cette élection sera en effet placée sous l'égide du comité Miss France...

Aline Bourgeois (au centre) a remporté le concours l'année dernière, devant Adeline Vancayzeele (1ère dauphine, à gauche) et Julie Latrée (2ème dauphine, à droite).

Contacts, renseignements :
Office de Tourisme Intercommunal du Val de Deûle, 2 place du Général de Gaulle, 59118 Wambrechies
@ : Tourisme59118@wambrechies.fr - **Tél :** 03 28 38 84 21
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi, de 10h à 12h30.

AVEC VOUS, WAMBRECHIES DURABLE, SOCIALE, ÉQUITABLE

Chers concitoyens...

En 2007, Daniel Janssens disait : *« Mon seul regret est de n'avoir pas réalisé la salle polyvalente. »* En 2008, le même dit : *« Nous ne la réaliserons pas lors de ce mandat. »* Lors du même entretien pour *la Voix du Nord*, il affirme vouloir continuer sur la même ligne, (celle de l'image touristique et de la poudre aux yeux). Oubliées donc la Maison de la Petite Enfance, la Salle Polyvalente.

Dans le même temps, et sans vergogne, il prépare l'opinion à une augmentation des impôts locaux : mais que préparent-ils donc qui nécessite tant d'argent ? Ils viennent de contracter un emprûnt de 750 000 € ; la dette par habitant pour 2007 se montait à 1 521€ (près du double de la moyenne des communes comparables !) Tout ça pour quoi ? Que restera-t-il de leur Programme électoral ?

Nous avons peur de le deviner : en effet, les premiers projets supprimés sont ceux qui avaient une utilité directe pour nous, Wambrecitains. Passées au tamis budgétaire, ne subsistent que les promesses « touristico-commercio-démago- etc ».

La crise a bon dos, finalement, qui leur permettra de trouver une excuse à tout ce qui nous attend !

Bonne Année, quand même!

Groupe « AVEC VOUS, WAMBRECHIES, Durable, Sociale, Solidaire »

REUSSIR WAMBRECHIES

C'est la Crise ! Combien de fois avons nous entendu ces mots ? C'est devenu la réponse à toutes les questions. Faut-il pour autant tomber dans la «sinistrose» et se priver de tout ? Nous ne le pensons pas.

Supprimer et interdire les illuminations de fin d'année, comme on peut l'entendre et le lire ? Nous ne le pensons pas. Un peu de rêve et de bonheur pour égayer le quotidien ne peut nuire à personne et même si elles ne font pas l'unanimité, nous pensons qu'il s'agit d'un des rares moyens de partage équitable car il s'adresse à l'ensemble de la population sans exclusion.

Mais un nouveau marché a été passé cette année et la totalité des illumination wambrecitaines est réalisée en technologie LED qui permet de réduire de près de 90 % la consommation énergétique.

Utiliser les transports en commun pour ses déplacements ou la marche à pied pour conduire les enfants à l'école le matin ? Oui, c'est une bonne démarche tant écologique que pour la santé et nous ferons tout pour l'encourager, zone bleue ou zone 30 en font partie.

Une zone bleue est d'ailleurs étudiée en concertation avec les commerçants du centre ville. Elle s'étendrait de la rue du Onze Novembre au quai de l'écluse en passant pas la place du Général de Gaulle. Cette réglementation permettrait un accès plus facile aux commerces et déplacerait les voitures tampons sur les parking périphériques sous utilisés.

Respecter la propreté de la ville en ne laissant pas nos chers amis à quatre pattes déposer leur déjection un peu partout ? Oui, c'est une démarche citoyenne et écologique. Faudra-t-il avoir recours à la répression pour faire admettre cette évidence ? Nous espérons que non.

A Wambrechies, l'investissement public qui est prôné par le gouvernement pour favoriser la relance de l'économie, n'a pas été en panne ces dernières années et il faudra, pour notre part, observer une pause, car il revient aux élus locaux de faire des choix rationnels en cette période difficile. Chaque projet sera justifié et étudié avec soin et objectivité pour répondre aux attentes des Wambrecitains.

Un petit mot enfin sur cet espace tant décrié par l'opposition : le principe de proportionnalité appliqué à l'espace réservé pour l'expression des groupes n'est pas l'apanage de la ville de Wambrechies. Il s'applique dans de nombreuses communes comme à Lille par exemple.

Bonne et heureuse année 2009 à tous

Premier trimestre 2009

Agenda

Janvier

- **Vendredi 23 à 19h :** Accueil des nouveaux habitants, salle des réceptions
- **Vendredi 30 à 20h :** Soirée au château, château de Robersart

Février

- **Mercredi 4 :** Histoires à savourer, 15h au LCR du Vent de Bise, 16h15 au château de Robersart
- **Du lundi 16 au samedi 21 :** Résidence de création du Centre Chorégraphique National Roubaix Nord-Pas-de-Calais, château de Robersart
- **Du lundi 23 au vendredi 6 mars :** Accueils de loisirs d'hiver
- **Vendredi 27 à 20h :** Soirée au château, château de Robersart

Mars

- **Mercredi 11 :** Histoires à savourer à 15h au LCR du Vent de Bise et à 16h15, château de Robersart
- **Samedi et dimanche 14 & 15 :** Exposition *Rêverie végétale*, château de Robersart et Capitainerie
- **Vendredi 20 :** Don du sang, salle des réceptions
- **Samedi et dimanche 21 & 22 :** Exposition *Rêverie végétale*, château de Robersart et Capitainerie
- **Dimanche 22 à 16h :** Concert déambulatoire, ensemble vocal *Coeli et Terra* dans le cadre de l'exposition *Rêverie végétale*, château de Robersart
- **Vendredi 27 à 20h :** Soirée au château, château de Robersart
- **Du vendredi 27 au dimanche 29 :** *Berlin*, dans le cadre des week-ends *Midi-Midi* de Lille3000
- **Samedi 28 à 11h :** Hommage aux 86 fusillés, fort du Vert Galant

Bulletin trimestriel d'information de la Ville de Wambrechies tiré à 4 500 exemplaires, imprimé sur du papier recyclé.

Directeur de la publication : Michel SAS
Rédacteur en Chef : Michel SAS
Rédaction et maquette : Robin WALLART

Impression : VMV Imprimerie, Armentières. Diffusion gratuite, ne peut être vendu.
Dépôt légal : premier trimestre 2009

Ont collaboré à ce numéro : vos élus, Tania ATARSSA, Julie HOUZIAUX, Séverine VAN CORTENBOSCH ; un grand merci aussi au service communication de Marquette-lez-Lille.

Dans le rétro

1 - Il y eut foule lors du défilé des Allumoirs
2 - Tout le monde sur le pont pour l'Opération Berges Propres. Même les plus petits !
3 - Virage autour de l'étang pour les participants au Cross International de Wambrechies
4 - La cérémonie du 11 novembre, qui commémorait cette année le 90e anniversaire de l'armistice, a vu la participation de nombreux enfants.
5 - St-Nicolas, aidé du Père fouettard, a fait une descente début décembre en centre-ville

6 - La Résidence du Petit Paradis a fêté en décembre dernier ses 30 ans.
7 - Cinq jolies jeunes filles et un orchestre, celui de l'Harmonie municipale, se sont réunis pour fêter la Ste-Cécile et les Catherinettes
8 - Après l'effort, le réconfort : les candidats du concours des maisons fleuries ont été mis à l'honneur dans la salle Simon Robert du château de Robersart